



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1994/906
29 juillet 1994
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATÉE DU 29 JUILLET 1994, ADRESSÉE PAR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
AU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SÉCURITÉ

Dans le rapport que j'ai soumis au Conseil de sécurité le 26 juillet 1994 (S/1994/879) concernant la constitution de la Commission d'experts conformément au paragraphe 1 de la résolution 935 (1994) du Conseil de sécurité, j'indiquais mon intention de nommer d'abord trois membres de la Commission et de notifier ces nominations au Conseil dès que possible.

J'ai l'honneur de vous informer qu'après des consultations approfondies, j'ai décidé de nommer membres de la Commission M. Atsu-Koffi Amega (Togo), membre de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples, ancien Président de la Cour suprême et ancien Ministre des affaires étrangères de son pays, Mme Habi Dieng (Guinée), Ministre de la justice (Attorney général), et M. Salifou Fomba (Mali), professeur de droit international et membre de la Commission du droit international. J'ai demandé à M. Atsu-Koffi Amega de présider la Commission.

Comme je l'indiquais également dans mon rapport, je me réserve le droit d'augmenter le nombre des membres de la Commission en cas de besoin.

(Signé) Boutros BOUTROS-GHALI
